Mairie de Chilhac

COMPTE-RENDU du conseil municipal du 04 février 2021

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est tenu à 18h
sous la présidence de Michel BECKERT, Maire

* * * * *

Date de convocation : 29 janvier 2021
Étaient présents : Michel BECKERT, Roland DEBERLE, Christine PEYROUX, Pierre-Jean GALLET, Aloïs BUMB, Annie CAMPREDON, Laurette DEBERLE
Absents : Benoît BRIAND (pouvoir à Aloïs BUMB), Pauline GROSPEAUD (pouvoir à Pierre-Jean GALLET), Gautier LAJOINIE
Secrétaire de séance : Pierre-Jean GALLET

1- Ligne de trésorerie

Pour les besoins de gestion du budget communal, une ligne de trésorerie sera ouverte à la Caisse d'Épargne. Il ne s'agit pas d'un emprunt à proprement parler mais d'un prêt à très court terme, permettant de rendre possible les mouvements d'argent (payer une grosse facture en attendant le remboursement d'une subvention). La ligne de trésorerie s'élèvera à 100.000 euros. Elle est mobilisable sur 1 an, pour un coût de 200 euros de frais de dossier et 1 % d'intérêt de la somme utilisée.

Délibération votée à l'unanimité

2- Location pluriannuelle des terrains communaux

La commune loue plusieurs parcelles de terrains dont les baux sont arrivés à échéance. Ces parcelles sont donc mises en adjudication à savoir, louées au plus offrant. Une mise à prix a été votée par le conseil municipal pour les parcelles suivantes :

N° du lot	Réf cadastrale	Lieu dit	Superficie	Mise à prix min annuelle
1	ZD 147	Charobe	4 ha 38 a 50 ca	95 €
2	ZA 79	Le Blaven	51 a 10 ca	20 €
3	ZB 85-165 ZB 166-167	Le Rang	3 ha 90 a 80 ca	47 €
4	ZD 135	Les Aubrettes	1 ha 64 a 90 ca	26 €
5	ZB 144	Les Varennes	64 a 80 ca	52 €
6	D 464	Jardin de Rochefaite		30 €

- La location est pour une période de 3 ans (jusqu'au 31/12/2023)
- Loyer non révisable durant cette période
- Location hors statut de fermage avec reprise des terrains possible chaque année au 1er janvier moyennant un préavis de 3 mois
- La parcelle D464 dite du « jardin de Rochefaite » est conservée pour moitié à usage de la commune
- Les personnes intéressées déposeront une proposition en mairie sous la forme d'une enveloppe cachetée avant le mercredi 3 mars 2021
- Christine Peyroux et Annie Campredon sont désignées en qualité de membres de la commission chargée d'assister M. le Maire lors de la séance d'ouverture des plis qui sera réalisée le vendredi 5 mars à 14h.

Délibération votée à l'unanimité

3- Questions diverses à l'ordre du jour

Pan de mandat

Un réflexion importante menée par les conseillers municipaux est un cours. Il s'agit de s'accorder sur les options fortes que les conseillers veulent porter sur la commune de Chilhac durant la mandature. La réflexion menée cet hiver avance et devrait aboutir sur une liste retreinte d'actions réalisables dont l'instruction sera approfondie au niveau budgétaire. Le plan de mandat est destiné à être porté à la connaissance des habitants.

4- Questions diverses ajoutées

- Un bac de compostage collectif sera déposé au camping cet été par le Sictom
- Pour la saison à venir, et indépendamment des projets de réaménagements à construire, les lignes marquant des emplacements de parking Place de Lachaud seront prochainement retracées

Fin de séance à 20h30

Prochain conseil municipal : jeudi 4 mars 2021